

syphilis conceptionnelle ne serait pas fatale pour eux, mais il ne nous est pas permis de les autoriser à risquer un tel aléa.

Quelque légère qu'ait été la syphilis, une durée de trois ou quatre années est le minimum qu'on puisse demander pour autoriser le mariage; deux ans au moins doivent s'être écoulés sans que le malade ait présenté aucune manifestation de la vérole. Dans de telles conditions, les chances seront grandes pour que le malade ne voie plus réapparaître aucune manifestation syphilitique et pour qu'il ne transmette l'infection ni à son conjoint ni à ses enfants.

Comme on a vu des générateurs indemnes depuis longtemps de tout accident spécifique procréer des enfants atteints dès leur naissance ou un certain temps après d'accidents syphilitiques, comme aucune manifestation extérieure ne nous permet de juger si un syphilitique est ou non à l'abri de procréer un enfant hérédo-syphilitique, il sera prudent de faire suivre un traitement iodo-hydrargyrique de six semaines ou deux mois à tout ancien syphilitique qui va entrer dans la voie du mariage; on lui procurera l'atout considérable d'un traitement spécifique récent. Ce sera mettre de son côté plus de chances encore de succès de prescrire après le mariage une ou deux nouvelles cures iodo-hydrargyriques.

D. — TRAITEMENT DE LA SYPHILIS HÉRÉDITAIRE

Le traitement de l'enfant atteint de *syphilis héréditaire* variera avec la période et la forme des accidents qu'il présentera.

L'enfant nouveau-né atteint d'accidents superficiels, pemphigus, éruptions érythémateuses, plaques muqueuses, sera soumis au traitement mercuriel. On lui fera prendre une ou deux cuillerées à café de *liqueur de van Swieten* dans du lait: il faut surveiller avec grand soin la tolérance de l'estomac. Les *frictions mercurielles* sont très bien supportées par l'enfant; elles sont chez lui d'une application commode; il n'y a pas à redouter la stomatite, à l'abri de laquelle le met

l'absence des dents non encore développées. La friction est un procédé de traitement excellent pour le nouveau-né auquel il faut recourir volontiers; c'était presque le seul qu'employait mon regretté maître Vidal. La dose de mercure prescrite peut être relativement élevée; un enfant nouveau-né supporte très bien une dose quotidienne d'un et deux grammes d'onguent napolitain; souvent il y a utilité d'atteindre cette dose relativement élevée pour retirer du traitement tous ses effets heureux.

Les *injections sous-cutanées*, celles de préparations mercurielles insolubles en particulier, ont été fort prônées ces dernières années. Mon collègue Balzer déclare avoir obtenu de véritables résurrections dans des cas désespérés de cachexie syphilitique, de pseudo-paralysie de Parrot. Les doses injectées varient de un à trois centigrammes. Souvent une seule injection suffirait pour mettre l'enfant en bonne voie et n'avoir plus besoin que des procédés de mercurialisation ordinaires.

Les syphilis héréditaires tardives seront traitées comme les syphilis tertiaires ordinaires, dont elles ont l'allure et les lésions.

VI

Indications particulières des différentes médications.

A. — TRAITEMENT GÉNÉRAL

Les *préparations mercurielles* sont le médicament par excellence des éruptions superficielles des premières périodes de la syphilis; à mesure que l'affection vieillit, que les lésions deviennent plus plastiques et plus ulcéreuses, elles cèdent le pas à l'iode ou demandent à lui être associées.

L'observation a conduit le professeur Fournier à cette conclusion que les différents composés mercuriels n'exercent pas une influence égale et identique à toute période de la syphilis

non plus que contre les divers accidents de la maladie : les accidents initiaux paraissent se trouver mieux de l'emploi du proto-iodure : les accidents plus tardifs, de l'emploi du sublimé, du sirop de Gibert, des frictions, des injections. Vidal professait qu'il faut bien se garder du traitement mercuriel hâtif si le chancre est phagédénique, si le malade est dans de mauvaises conditions générales, s'il est atteint de syphilides ulcéreuses. Les syphilides malignes précoces, quelle que soit leur origine, sont volontiers aggravées par le mercure ; les topiques mercuriels même, tels que l'emplâtre de Vigo, paraissent mal leur réussir. Ces formes morbides doivent être traitées par les toniques et par les préparations iodées. L'action du bichlorure d'hydrargyre serait beaucoup plus régulière que celle du proto-iodure ou du mercure métallique.

Aux lésions plastiques, à celles dont le néoplasme n'a pas tendance marquée à l'ulcération, Vidal opposait le mercure, tandis que l'iode lui paraissait d'autant mieux indiqué que la régression ulcérate est plus manifeste.

L'iode est le médicament par excellence des lésions syphilitiques dites tertiaires, auxquelles il est d'usage d'opposer le traitement mixte iodo-hydrargyrique : l'iodure favorise la résolution des infiltrations diffuses ou massives syphilitiques. A toute période de la syphilis, quelle que soit la date de la maladie, j'ai recours à l'iodure, associé ou non au mercure, dès que la lésion s'accompagne d'une induration volumineuse ou présente une tendance marquée à l'ulcération ; dans les syphilides ulcéreuses graves, il n'est pas rare de voir les lésions s'aggraver sous l'influence du mercure, s'amender sous celle de l'iodure. Celui-ci devra être porté rapidement aux doses élevées, 6, 8, 10 grammes par jour.

Les affections, surtout les affections ulcéreuses, du larynx demanderont que l'emploi de l'iodure soit fait avec circonspection pour éviter la production de congestions intenses, d'œdèmes aigus de la glotte.

Vidal repoussait formellement l'usage de l'iodure chez les malades atteints d'affections aiguës ou chroniques des yeux,

d'ulcérations de la trachée ou du larynx : dans ce dernier cas, il craignait la production de congestions œdémateuses du larynx capables d'entraîner la mort ou celle de sténoses laryngées graves amenées par la cicatrisation trop rapide des ulcérations sous l'influence du médicament ; dans de telles conditions, le regretté médecin de l'hôpital Saint-Louis préconisait la médication mercurielle à petite dose.

Le mercure et l'iodure ont chacun leurs indications nettes dans le traitement de la syphilis ; le mercure est le médicament des lésions superficielles ; l'iode est le médicament des formes ulcéreuses ; entre ces deux extrêmes on rencontre un certain nombre de lésions à infiltration accusée, sans tendance ulcéreuse prononcée, pour qui l'association des deux médicaments constitue le meilleur mode de traitement.

On est généralement d'accord pour ne reconnaître à l'iode qu'une action curative immédiate ; pour le mercure seul, on discute l'existence et l'importance d'une action préventive.

Le traitement par *voie stomacale* est assurément de tous le plus commode ; il a l'inconvénient de provoquer chez un certain nombre de malades des phénomènes d'intolérance gastrique ; mais quand le traitement est soigneusement institué, le nombre des intolérants est relativement petit. Le grand avantage du traitement par voie stomacale est sa simplicité ; les malades peuvent facilement le suivre sans que rien les trahisse aux yeux des personnes qui les entourent ; il est loin d'en être de même pour les malades soumis aux frictions mercurielles ; pour ceux aussi qui, soumis aux injections mercurielles solubles ou insolubles, sont à chaque instant exposés à être trahis par la réaction douloureuse provoquée par une injection. Le traitement par voie stomacale a encore cet avantage de pouvoir être suspendu, atténué, relevé à chaque instant et avec facilité, suivant les indications et au gré du médecin. Il est incontestable que certains estomacs détériorés ne supportent pas le contact du mercure et de ses sels ; un médecin étranger des plus connus, partisan ardent des injections hypodermiques, me disait que dans son pays aucun estomac ne

supportait le traitement par la voie gastrique; il était du pays où le bock est en grande faveur; dans de telles conditions, on aura toujours la ressource de recourir aux frictions mercurielles ou aux injections hypodermiques.

Parmi les préparations ordinairement employées dans le traitement par la voie gastrique, toutes ne présentent pas un pouvoir offensif égal; le bichlorure, le bi-iodure sont beaucoup moins bien tolérés que le proto-iodure; le tannate de mercure est souvent admirablement toléré par des estomacs qui se montrent absolument intolérants pour les autres préparations.

Les *frictions mercurielles* peuvent être employées dans le traitement de toute syphilis; en France, nous les réservons généralement pour les syphilis viscérales, pour les syphilis de la première enfance, pour les syphilis rebelles aux traitements ordinaires ou pour les sujets souffrant d'affections des voies digestives. Encore, pour ces derniers cas, nous recourons volontiers actuellement à la méthode des injections hypodermiques.

Les *frictions*, les *injections hypodermiques* guérissent parfois des lésions qui s'étaient montrées rebelles aux autres traitements mercuriels, glossites tertiaires hyperplasiques, lésions oculaires, céphalées, éruptions secondaires tenaces, etc.; elles laissent les voies digestives indemnes et leur action est rapide.

La méthode des *injections solubles* présente assurément un certain nombre d'avantages: elle assure l'exactitude du dosage; le médecin est avec elle sûr que tout le médicament ordonné sera absorbé; rien du médicament ne se perd comme cela arrive quelquefois dans l'administration par voie stomacale, quand les pilules sont mal préparées ou déjà anciennes; les malades hospitalisés ne peuvent pas user de supercherie et ne pas prendre leur médicament. Il est exagéré de prétendre que cette méthode de traitement met à l'abri des accidents gastro-intestinaux, on a vu les injections suivies de troubles gastriques, de vomissements, de diarrhées, de colites hémorragiques. Quant à l'absence habituelle des accidents d'intoxi-

cation mercurielle, le professeur Fournier pense qu'elle est due à la petitesse des doses de mercure ordinairement employées, bien plus qu'à une innocuité particulière de ce mode d'administration du mercure. Le mercure donné à doses élevées par le procédé des injections ne se montrerait pas plus inoffensif qu'avec les autres modes d'administration.

Je n'emploie les injections de sels solubles que chez les syphilitiques à estomac intolérant, à ceux atteints d'accidents rebelles aux traitements ordinaires par la voie stomacale ou chez qui je désire une action rapide du traitement.

Les injections de sels solubles ne constituent qu'une des variantes du mode d'administration ordinaire du mercure; la méthode des traitements prolongés aussi bien que la méthode opportuniste peuvent y recourir: il faut cependant reconnaître qu'il est peu de partisans des traitements prolongés qui conseillent de les employer pendant toute la durée du traitement. Ce serait vraiment un esclavage par trop grand pour le malade atteint de formes graves que d'employer trois ou quatre années de sa vie, une grande partie de son temps, à aller chercher chez son médecin l'injection réglementaire. Les partisans des traitements prolongés ne recommandent en général l'emploi des injections solubles qu'au début même de la maladie ou au moment des crises fortes.

Les partisans ardents des *injections de sels insolubles* leur attribuent une puissance thérapeutique de beaucoup supérieure à celle de tous les autres traitements; ces injections pourraient amener un avortement rapide de la maladie et une guérison définitive et prématurée du malade. Les faits que j'ai observés sont loin de justifier une pareille confiance, et actuellement je n'emploie ce mode de traitement que dans quelques cas tout à fait exceptionnels, contre les céphalées intenses, contre les accidents rebelles aux traitements ordinaires, chez des malades qu'il n'est pas possible d'avoir tous les jours en main, de soumettre aux injections solubles, et que le médecin ne revoit que de loin en loin.

Telle circonstance particulière peut commander ou contre-

indiquer l'un ou l'autre des modes d'administration du mercure. Un dyspeptique accusé ne devra pas être soumis au traitement par la voie stomacale; un malade atteint d'accidents graves nécessitant une cure rapide et énergique sera soumis aux frictions mercurielles ou aux injections sous-cutanées; chez les très jeunes enfants, il est bon, pour sauvegarder l'intégrité si essentielle des voies digestives, de recourir aux frictions mercurielles. Le traitement par la voie stomacale est de beaucoup préférable, presque le seul applicable, pour les malades qui ne peuvent pas être sous la surveillance continue du médecin et qui ont intérêt à dissimuler le traitement auquel ils sont soumis.

B. — TRAITEMENT LOCAL

Les manifestations cutanées de la syphilis retirent souvent un bénéfice marqué de l'emploi des *préparations mercurielles*, de l'emplâtre de Vigo ou de l'emplâtre rouge de Vidal, quelquefois de l'application de compresses imbibées d'une solution de sublimé. Certaines éruptions de la face accompagnées de séborrhée du visage verront leur résolution se précipiter sous l'influence d'applications de pommade au *calomel*; il m'arrive même assez souvent d'employer cette pommade comme traitement préventif, surtout chez les séborrhéiques qui, comme les cuisinières ou les boulangers, se trouvent par l'exposition habituelle à l'ardeur des foyers prédisposés à la production d'éruptions abondantes.

Les syphilides acnéiques, psoriasiformes, se trouveront souvent bien de l'association au traitement général de l'emploi de *pommades soufrées* ou de *glycérolés* additionnés d'*huile de cade*.

Balzer recommande l'emploi des *fumigations de calomel* pour précipiter la guérison des plaques muqueuses vulvaires, anales, buccales. En pareil cas, les attouchements avec les solutions fortes ou le crayon de *nitrate d'argent*, avec le *nitrate acide de mercure* rendent de grands services: ce dernier médicament

est d'une activité remarquable, mais il faut le manier avec prudence; il faut éviter de toucher à la fois de grandes surfaces, il faut avoir grand soin que le liquide ne coule pas sur les régions voisines de celle sur laquelle on veut agir.

Quand les syphilides tardives sont limitées et rebelles, je détruis volontiers les tubercules de la périphérie avec le *galvano-cautère*; j'agis contre elles comme je le ferais contre une tuberculose locale; il m'est arrivé plus d'une fois d'obtenir de la sorte la guérison de syphilides tenaces et récidivantes: peut-être y a-t-il espoir en agissant de la sorte d'obtenir la destruction du microbe enfermé au milieu des tissus. Un certain nombre de glossites leucoplasiques sont aussi améliorées par les applications de *pointes de feu*.

C. — TRAITEMENT HYDRO-MINÉRAL

Le séjour du syphilitique dans une *station balnéaire* pourra quelquefois lui être d'une grande utilité. Les *eaux sulfureuses* sont souvent conseillées à de tels malades: il ne faut en user qu'avec une grande prudence: dans les périodes actives de la maladie, au cours des accidents secondaires, on les a vues souvent provoquer une recrudescence des accidents et une nouvelle poussée éruptive. C'est surtout dans les formes atones de la maladie, chez les sujets débilités, qu'il y aura lieu de les conseiller. Assez fréquemment on a vu des malades, chez qui le traitement anti-syphilitique ne paraissait exercer aucune action sur la maladie, présenter un amendement notable des accidents, quand, s'étant rendus à une station balnéaire, ils y suivaient leur traitement anti-syphilitique en même temps que le traitement hydro-minéral; souvent même les malades supportent, dans de telles conditions, des doses de mercure beaucoup plus élevées que celles qu'on pourrait leur prescrire dans les conditions ordinaires.

Une cure dans une station minérale a pu être recommandée comme *traitement d'épreuve* à des syphilitiques envoyés aux eaux pour juger de l'extinction plus ou moins complète de

leur maladie; si le séjour dans une station thermale sulfureuse ne provoquait chez eux aucune manifestation cutanée, ils étaient considérés comme guéris et tout, même le mariage, leur était permis. Une telle épreuve est absolument insuffisante et elle doit être considérée comme dangereuse; elle a quelquefois eu pour résultat de provoquer des poussées éruptives dont il n'était pas toujours facile de devenir maître.

Quand le médecin croit devoir conseiller une cure hydro-minérale à un syphilitique, le choix de la station minérale doit être fixé d'après la constitution et l'état général du malade, beaucoup plus que d'après l'existence de la syphilis; la raison déterminante sera la cachexie, le lymphatisme, l'arthritisme, l'herpétisme; c'est d'après ces dernières indications qu'il faudra opter pour une station *sulfureuse, arsenicale, chlorurée, ferrugineuse*.

Il faut cependant reconnaître que certaines eaux paraissent retirer une indication particulière de la forme que les accidents présentent; c'est ainsi que *La Malou* m'a paru souvent amener une amélioration considérable des accidents chez les malades présentant les premières manifestations du pseudo-tabes syphilitique; *Luchon, Cauterets* pourront être conseillés dans certaines formes d'accidents pharyngo-laryngés.

VII.

Résultats du traitement. — Action immédiate.

Action préventive.

Pour atteindre le double but qu'elle poursuit, faire rétro-céder les accidents d'une syphilis en évolution et empêcher la reproduction de nouveaux accidents ou tout au moins en atténuer l'intensité, la thérapeutique de la syphilis possède deux médicaments merveilleux, le mercure et l'iode. Pouvons-nous nourrir la prétention de conduire, par un sage emploi de ces médicaments, tous les syphilitiques à une guérison certaine et complète? Assurément non; mais les services que

nous rendons à la plupart des malades n'en sont pas moins grands et incontestables.

L'influence bienfaisante du traitement anti-syphilitique sur les accidents en évolution est souvent à ce point accentuée qu'il est impossible de la contester. A la période secondaire, son importance exacte peut souvent être discutée; quand les accidents se réduisent à quelque-une de ces éruptions fugaces, destinées à disparaître spontanément dans un espace de temps peu prolongé, il est bien difficile d'affirmer dans quelle proportion le traitement a atténué un accident naturellement léger et passager; mais nul ne pourrait contester l'action d'un traitement sous l'influence duquel s'effacent rapidement, presque instantanément, quelquefois comme par enchantement, des céphalées, des névralgies rebelles, des éruptions persistantes résistant depuis plusieurs mois à tout autre traitement. A la période tertiaire, la guérison d'ulcérations rebelles et datant de longues années, la résolution presque instantanée des tumeurs gommeuses sont phénomènes d'observation quotidienne.

Un traitement capable de conduire à bien, presque à coup sûr et d'emblée, les grossesses d'une femme qui, jusque-là, avaient toujours abouti à un avortement ou à une fausse couche, est un traitement dont on ne conteste pas l'efficacité.

La question discutée ne saurait donc être l'action utile du traitement mercuriel sur les manifestations déclarées de la syphilis: où l'accord est loin d'être fait, c'est quand il s'agit de savoir dans quelles limites ce traitement est capable de prévenir l'apparition ultérieure d'accidents secondaires et tertiaires chez le malade qui le suit, dans quelles limites il est capable d'amener la guérison définitive de la syphilis et de prévenir à tout jamais la production des accidents dits tertiaires, et principalement la production de ces accidents viscéraux qui constituent les syphilis graves et même mortelles.

Jusqu'ici la plus grande partie de notre école de Paris est restée partisan fidèle de la doctrine jugulatrice; elle n'hésite généralement pas à proclamer l'action préventive du traite-